

Bonjour et bonne année 2011 à tous.

Une année s'éclipse pour faire place à une autre, c'est la vie qui s'écoule. Cela serait peut-être une bonne idée de se souhaiter carrément "bonne vie" à chacun, mais comme nous n'avons pas toujours le regard qu'il faut pour ça, nous nous souhaitons plutôt au quotidien un "bon jour" et chaque année nous nous échangeons plein de vœux qui sont autant de source d'espérance. Si vous le souhaitez, nous pourrions le faire de vive voix entre nous pour 2011, le 16 janvier prochain autour d'une galette des rois chez notre présidente madame Claire Rottier, à notre siège : 16 rue du Palais à Montfort l'Amaury (tél : 01.34 86.01.22), à partir de 14h30. Mais que cela ne nous empêche pas dès maintenant de souhaiter à chacun une année 2011 aussi riche, aussi belle que 2010 l'a été pour *Mali Médicaments*. A bien des égards, cette trente-quatrième année d'existence de notre association restera dans nos mémoires comme celle d'un cru exceptionnel, dont nous allons essayer de vous faire partager ici la saveur, en espérant que vous voudrez bien nous excuser de la longueur, du coup, exceptionnelle, de ce que nous voudrions partager avec vous. Il y a dans cette saveur des notes jusqu'alors inconnues qui nous ouvrent des horizons nouveaux, mais on y retrouve aussi les constantes qui depuis longtemps nous sont familières.

Lorsqu'on est habitué à un produit, ce qui attire immédiatement l'attention en créant un effet de surprise, ce sont les notes nouvelles. Elles sont apparues dans l'histoire de *Mali Médicaments* essentiellement par 4 partenariats établis avec le Conseil Général des Yvelines qui, s'ils nous ont demandé de l'énergie, nous donnent aussi beaucoup de motivation, voire de satisfaction.

En matière d'aide au creusement de puits, le Conseil Général s'est engagé avec nous au mois de juin dernier pour une période triennale au cours de laquelle, sous la condition que nous exécuterons un programme prédéfini de 5 puits, il nous versera chaque année une subvention de 2500 euros, ce qui produira donc une fois ces 3 années écoulées une somme de 7500 euros, soit pratiquement l'équivalent du coût nécessaire au financement complet d'un des 5 puits en question.

Il est à noter que depuis deux ans Mali-Médicaments contribue à la totalité du financement et ne se limite plus à une participation ou un complément.

Entre le 19 et le 25 novembre dernier, le Conseil Général nous a également invités à participer en partenariat avec l'association *MicroDONS* et le magasin *Carrefour Market* du Pontel à Villiers Saint-Frédéric, à une opération dans laquelle il était engagé lui-même. Cette opération consiste pour l'essentiel à proposer aux clients du magasin en question de faire un don de 2 € au moment de régler leurs achats, somme dont notre slogan "2 euros pour un puits, 2 euros pour la vie" présent sur les cartes de micro-dons dit bien où nous souhaitons l'affecter.

La logistique et le coût sont assurés par nos partenaires, à nous membres de l'association d'assurer l'installation, l'animation et la présence lors de l'opération, l'intégralité des dons est reversée à l'Association *Mali-médicaments*.

A la demande du Vice président du Conseil Général en charge de la coopération décentralisée, un rapport a été établi sur la problématique MNU : historique, pourquoi cette interdiction, les différents axes politiques retenus successivement par l'OMS, par les instances dirigeantes.

Après que nous ayons travaillé sur une proposition d'aménagement de la loi, qui interdit désormais l'envoi de médicaments non utilisés chez nous vers des populations moins favorisées, le Conseil Général lui-même, a refait un document qui suit la même démarche en préconisant la mise à disposition auprès d'associations humanitaires agréées de médicaments neufs qui n'ont pas été vendus.

Ce travail de recherche, d'analyse, de propositions remis par les membres de Mali-Médicaments est devenu une référence.

Il nous appuie par ailleurs de toute sa compétence pour trouver un interlocuteur haut placé qui soit en mesure d'authentifier la réalité de ce que nous constatons sur le terrain, (à savoir que de plus en plus de personnes ne peuvent plus se soigner, car depuis cette interdiction, les produits qui leur étaient jusqu'alors accessibles sont de plus en plus rares) et de vérifier la pertinence des suggestions issues de ces constats, ce qui donnera peut-être une chance un jour que la loi soit réformée .

Il nous a de plus invités à prendre la parole sur ce sujet lors des secondes assises yvelinoises de la coopération décentralisée, qui se sont tenues le 2 octobre dernier à Mantes-la-Jolie. Pour ceux d'entre nous qui ont pu s'y rendre, ce fut une belle journée, enrichissante par la multiplicité des approches qui nous ont été présentées en matière de développement, mais aussi à cause de toutes les rencontres que nous avons pu y faire avec notamment les représentants de beaucoup d'autres associations.

A propos justement de rencontres, ce même Conseil Général a également organisé le 6 novembre dernier une journée "Rambouillet pour l'Afrique en Yvelines" au collège Catherine de Vivonne situé dans cette ville. La plupart des associations s'intéressant à l'Afrique dont le siège se situe dans les environs y ont été invitées dont Mali Médicaments. Si nous avons pu comme les autres vendre des objets artisanaux (ce qui nous a rapporté une somme de 286 euros), cette journée a surtout été l'occasion de multiples rencontres, notamment avec les membres d'autres associations ou des visiteurs. Nous avons pu d'autre part projeter sur notre stand un diaporama d'une douzaine de minutes confectionné pour l'occasion essentiellement à partir d'éléments recueillis sur place lors de notre voyage de l'an dernier. Le thème du diaporama est la problématique de l'eau, la réalisation de nos puits et la vie sociale autour. Si vous souhaitez vous-mêmes le regarder, le projeter à nouveau lors d'une prochaine manifestation ou tout simplement l'obtenir, vous pouvez vous adresser à monsieur Jean-Claude Beuf, au 01 34 83 53 01, ou à l'adresse internet suivante : jc.beuf@wanadoo.fr ou apporter une clé USB lors de nos prochaines rencontres.

Par ailleurs de nouvelles plaquettes ont été éditées, n'hésitez pas à les demander pour les différentes opérations réalisées.

Et puis les professeurs et le Foyer Socio-éducatif du collège Catherine de Vivonne ont fait la bonne surprise à leur Principal, d'organiser spontanément une vente de brioches au profit de *Mali Médicaments* au cours des récréations des 2 jours qui ont précédé cette fameuse journée. Cela nous a rapporté la somme de 290 euros qui vient donc s'ajouter aux 3165€ que nous a rapporté en septembre dernier la vente annuelle grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'entre nous.

Et nous voilà de retour sur les notes constantes que l'on trouve dans la saveur de *Mali Médicaments*.

Si l'on regarde simplement les chiffres, on pourrait dire que notre opération brioches de septembre dernier, qui avec ses 3165 euros de rapport est en baisse de quelques centaines d'euros par rapport aux résultats de l'an dernier, est moyennement satisfaisante. Mais elle a été pour nous l'occasion de tisser de nouveaux contacts qui semblent prometteurs en faveur d'un certain redéploiement dans les années à venir, du côté de Maule notamment et peut-être aussi autour de Rambouillet.

Nos ressources restent de toutes façons plutôt satisfaisantes.

Nous avons en effet encore reçu au mois d'octobre dernier, un don de 12000 euros de notre donateur qui devient décidément habituel dans cette catégorie de don et qui ne veut toujours pas se faire connaître. Qu'il en soit tout de même grandement remercié et qu'il soit certain que nous ferons tout pour que cet argent aille là où lui même veut qu'il aille.

A notre échelle, nous avons participé pour notre part à 2 brocantes, à Saint-Hilarion au mois de juin dernier et à Sonchamp en octobre, mais aussi, en septembre dernier à la kermesse de La Queue-en-Yvelines où nous avons pu vendre des objets artisanaux, ce que nous faisons aussi en ce moment dans le cadre des marchés de Noël. A l'heure actuelle, l'ensemble de ces manifestations nous a déjà rapporté plus de 1000 euros.

L'argent rentre donc, mais c'est heureux parce qu'il est primordial pour nos amis africains.

Nous avons en effet envoyé au Mali depuis octobre dernier une somme totale de 9500 euros dont 9000 vont être affectés au creusement d'un puits de 45 mètres actuellement en cours (l'eau a commencé à jaillir le 15 décembre) dans le village de Guinawolo. Les 500 € restant sont réservés à l'usage du dispensaire de Pel, afin que celui-ci puisse se procurer des médicaments à l'intention de toutes les personnes qui n'ont pas les moyens de les acheter elles-mêmes pour se soigner.

Au mois de janvier 2011 commencera le creusement d'un autre puits dont la profondeur estimée à 35 mètres appellera de notre part un versement de 8000 euros et induira un deuxième versement de subvention de la part du Conseil général.

Rappelons qu'étant en ce moment les seuls financeurs de ce type d'ouvrage autour de la commune de Pel Maoudé (région de Mopti), il est très opportun que nos ressources se trouvent comme en ce moment plutôt en hausse.

Dans le domaine des médicaments, nous faisons également notre possible pour qu'un autre dispensaire, celui de Bandiagara puisse être ravitaillé en produits à destination des plus démunis, mais la situation est moins simple qu'à Pel car les personnes qui s'occupent du dispensaire n'ont pas accès sur place aux médicaments dont elles auraient besoin. Le seul financement ne suffit donc pas, et nous étudions actuellement plusieurs pistes dont la possibilité de se procurer aux environs mêmes de Bandiagara les produits en question ou celle d'acheminer depuis la France des échantillons médicaux gratuits, collectés auprès des médecins, ou encore d'acheter toujours en France, des médicaments à des prix très réduits via une centrale d'achats humanitaires. Quelle est la meilleure solution ? C'est l'avenir qui nous le dira.

Il est permis d'être confiant, l'avenir général de *Mali Médicaments* se profilant plutôt bien quant à lui.

Nous avons en effet toujours pour projet de réaliser un film à partir des éléments recueillis lors de notre voyage de 2009, et si d'autre part d'ici quelques semaines vous allez faire un petit tour sur notre site internet, vous serez peut-être surpris, des éléments s'accumulent qui devraient sous peu faire beaucoup évoluer son contenu.

Bonne surprise et bon vent à chacun d'ici là.

P.S. Si vous pouvez venir à la galette du 16 Janvier, un petit mail ou coup de téléphone au secrétariat de l'association facilitera la logistique.

Association *Mali Médicaments* 16, rue du Palais 78490 Montfort l'Amaury Tél. 01.34.86.01.22

Secrétariat : Tél. 01.30.41.01.61 Mail. mali-medicaments.secretariat@wanadoo.fr